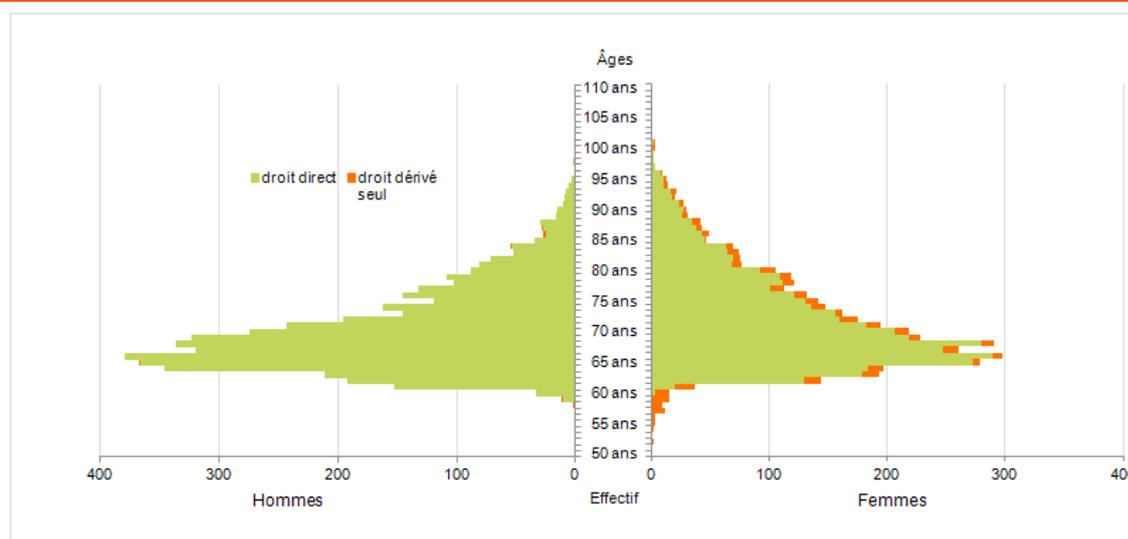


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	515	382	897
Droits directs (retraites personnelles)	506	324	830
Droits dérivés (retraites de réversion)	9	58	67
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	177	80	257
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23	8	31
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,7 ans	64,1 ans	64,5 ans
Droits dérivés	72,9 ans	66,0 ans	66,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	35,6%	40,1%	37,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	4 845	4 276	9 121
Retraités percevant un droit direct seul	4 791	3 572	8 363
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	364	371
Retraités percevant les deux à la fois	47	340	387
Minimum vieillesse ⁽³⁾	22,6%	21,2%	21,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	68	21	89
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,7 ans	72,5 ans	72,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	581 €	550 €	567 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 218 €	1 064 €	1 137 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	42,7%	53,2%	47,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

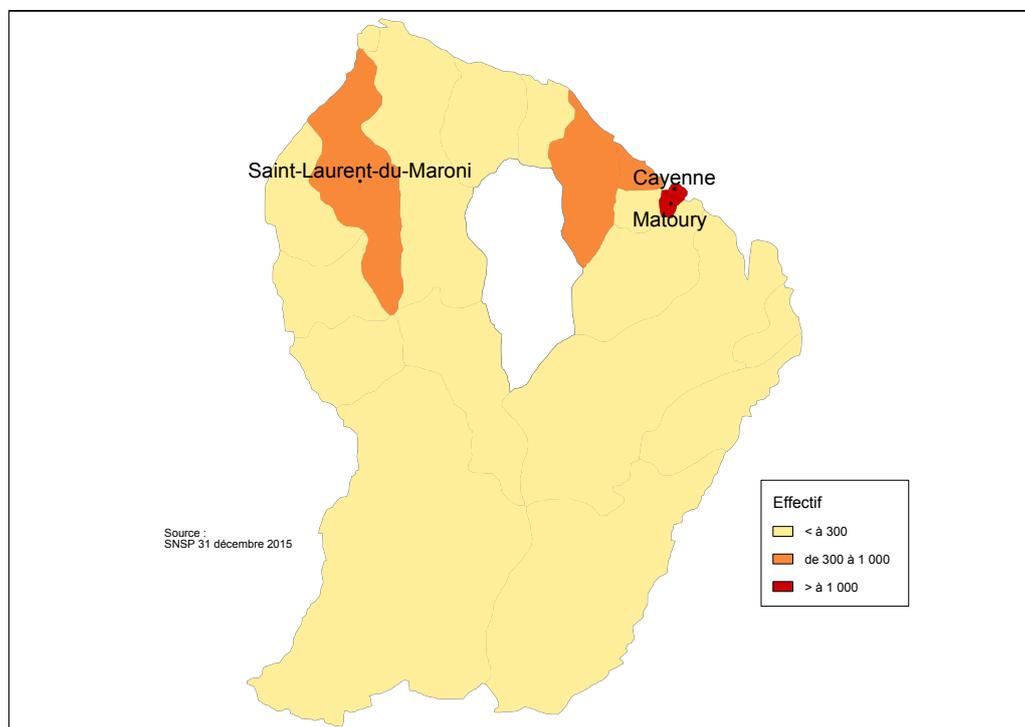
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cayenne			
Nombre total de retraités	1 793	1 984	3 777
Retraités percevant un droit direct seul	1 769	1 665	3 434
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	149	151
Retraités percevant les deux à la fois	22	170	192
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	26,9%	24,8%	25,8%
Saint-Laurent-du-Maroni			
Nombre total de retraités	346	176	522
Retraités percevant un droit direct seul	343	146	489
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	20	20
Retraités percevant les deux à la fois	3	10	13
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	27,5%	26,7%	27,2%
Matoury			
Nombre total de retraités	814	614	1 428
Retraités percevant un droit direct seul	805	520	1 325
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	48	49
Retraités percevant les deux à la fois	8	46	54
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	20,3%	17,4%	19,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.